

Trafic de caïmans

PETER BRAZAITIS • MYRNA WATANABE • GEORGE AMATO

Le commerce frauduleux des peaux de caïman illustre combien une «exploitation raisonnable» des espèces menacées est difficile.

Un petit sac à main, brillant, est exposé dans la vitrine d'un magasin de luxe sur l'avenue des Champs-Élysées. D'après son prix, 22 000 francs, il est en peau de crocodile véritable, et non en veau gravé. Toutefois, seuls quelques experts verraient que, si le devant du sac est en alligator de bonne qualité, les côtés ont été réalisés en caïman, moins onéreux ; il n'est d'ailleurs pas exclu que la peau de caïman provienne de peaux de contrebande.

D'après les experts du WWF (le *World Wildlife Fund*, le Fonds mondial pour la sauvegarde de la nature) qui traquent les trafiquants des produits tirés des animaux sauvages, 1,5 à 2 millions de peaux de crocodiles, d'alligators et de caïmans sont vendues chaque année, mais, en 1993, un million seulement de ces peaux étaient accompagnées de documents officiels qui précisaient leur pays d'origine. Ainsi, près de la moitié des peaux destinées à la fabrication des articles en cuir de luxe proviennent d'animaux sauvages et font l'objet d'un trafic qui viole les lois internationales. La majorité de ces peaux de contrebande sont des peaux de caïman.

Les accessoires en crocodile ont toujours été synonymes de luxe et d'opulence. Quoique toujours en vogue, la peau de crocodile est périodiquement remise à la mode par les stylistes, ce qui provoque un accroissement de la demande tous les quatre ans environ.

Jusqu'en 1993, on n'avait aucune donnée sur le commerce international, légal ou illégal, des peaux de caïmans (on ne dispose d'ailleurs aujourd'hui que des données de 1993). Cette année-là, tandis que les pays «utilisateurs» déclaraient 648 847 peaux importées, les services officiels ne dénombrèrent que 556 132 peaux exportées légalement : à l'évidence, certains documents «officiels» d'importation étaient des faux. Aujourd'hui, on estime que le trafic mondial des peaux des seuls caïmans est de l'ordre d'un million par an : près d'une peau sur trois serait issue de la contrebande !

Le trafic des caïmans est répandu, car il est très lucratif : tandis que la peau du ventre d'un alligator coûte plusieurs milliers de francs, une peau de caïman s'achète moins de 300 francs aux fermiers d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, ou aux braconniers... alors qu'elle est revendue au prix des peaux de crocodile.

Confusion d'espèces

La ressemblance des peaux de crocodile et des peaux de caïman aggrave la confusion entre les espèces de reptiliens. Les crocodiliens sont des archosaures, le groupe des reptiles qui domina la Terre il y a 200 millions d'années. La plupart des 23 espèces de crocodiliens sont menacées, parce que leur habitat est détruit et qu'ils sont massivement chassés.

Les crocodiliens se répartissent en trois familles : les Crocodilidés, les Gavialidés et les Alligatoridés. Parmi ces derniers figurent l'alligator d'Amérique, le petit alligator de Chine et le caïman. Les caïmans peuplent les rivières, les fleuves, les lacs, les étangs et les marais des zones tropicales d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, ainsi que de certaines îles des Caraïbes.

La famille des caïmans comporte trois genres. Dans le premier ne figure

1. LE CAÏMAN JACARÉ est la cible favorite des braconniers. Pendant la saison sèche, ces derniers déciment les animaux qui se rassemblent autour de quelques mares peu profondes.



qu'une seule espèce, celle du gigantesque caïman noir, *Melanosuchus niger*, menacé d'extinction. Le second genre, *Paleosuchus*, compte deux espèces, dont les écailles ossifiées et très épaisses empêchent leur utilisation en tannerie. Le troisième genre, *Caïman*, regroupe plusieurs espèces, généralement petites (entre un et trois mètres).

La classification des caïmans a été longtemps controversée. On croyait qu'il n'en existait que deux espèces, mais on ne disposait d'aucune étude fiable de la répartition de ces animaux en Amérique du Sud, ni d'aucune description des motifs de leurs écailles, de leur morphologie ou des caractéristiques de leur ADN. Nous avons alors décidé de faire une analyse statistique des données concernant la diversité de

leur forme, de leurs écailles, de leur couleur et de l'ADN prélevé sur des tissus et du sang de caïmans. Nous avons démontré qu'il existe quatre espèces, et nous avons identifié leurs caractéristiques respectives ; ainsi, les services de répression des fraudes éviteront les confusions, souvent dues à une forte diversité des animaux dans chaque espèce.

Le caïman commun, ou caïman à lunettes *Caiman crocodilus*, vit surtout dans les bassins de drainage de l'Amazonie et de l'Orénoque. Le territoire du caïman brun, *Caiman fuscus*, s'étend

du Mexique au Pérou ; les Andes le séparent du caïman commun. De hauts plateaux et le bouclier brésilien séparent ces deux espèces du caïman Jacaré, *Caiman yacare*. La quatrième espèce, le caïman à museau large, ou *Caiman latirostris*, sillonne les rivières le long des hauts plateaux de l'Est, des régions côtières et des zones tropicales du Nord de l'Amérique du Sud.

Il y a une centaine d'années, ceux qui exploraient le Brésil voyaient, sur les berges de l'Amazonie, un tapis de caïmans serrés les uns contre les autres. Longs de sept mètres, les caï-



Roberto Osti

2. LES CAÏMANS BRUNS atteignent parfois deux mètres de longueur et occupent différents habitats. Jusqu'à présent, ils n'étaient pas très recherchés, car leur cuir est de qualité médiocre. Toutefois, comme les espèces les plus prisées se raréfient, la demande de peaux de caïmans bruns s'accroît. Les populations sauvages de Colombie, d'où proviennent la plupart des peaux, sont en régression.

mans noirs pullulaient, happant les imprudents qui s'aventuraient trop près. Aujourd'hui, les caïmans abondent encore dans quelques zones isolées, mais, ailleurs, ils ont été exterminés.

Des parents attentionnés

La reproduction a lieu pendant la saison humide. Les mâles chantent et délimitent leur territoire, où une ou plusieurs femelles construisent des nids, de deux mètres de largeur et de 50 centimètres de hauteur. Ces nids sont au-dessus du niveau de l'eau, mais à proximité du fleuve. Ils sont constitués d'herbes, de brindilles et de boue, et généralement installés dans d'épais fourrés.

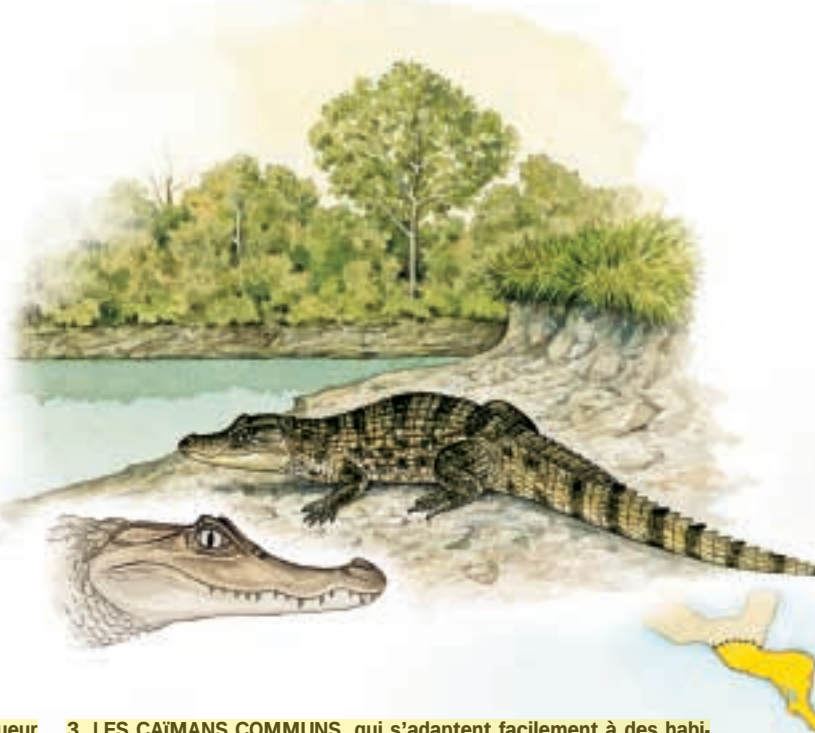
La ponte, de 20 à 30 œufs, a lieu en pleine période des pluies ; les femelles veillent sur les œufs, tandis que les mâles patrouillent aux alentours. En se décomposant, les matières organiques du nid dégagent de la chaleur et incubent les œufs à des températures de 28 à 32 °C ; l'éclosion a lieu après huit à dix semaines. Quand l'éclosion approche et que les petits caïmans, encore dans l'œuf, crient, la femelle déblaye son nid pour libérer les petits et, parfois, elle les transporte avec précaution dans sa gueule jusqu'à une mare voisine.

Les jeunes caïmans restent avec leurs parents presque toute la première année : ils se déplacent souvent juchés sur le dos de leur père ou de leur mère.

Les jeunes et les jeunes adultes se nourrissent d'invertébrés terrestres et, à mesure qu'ils grandissent, de coquillages (comme les jeunes des autres espèces de crocodiliens).

Malgré la vigilance de leurs parents, les jeunes sont souvent la proie d'autres espèces : des tortues, des poissons prédateurs, tels les piranhas, des oiseaux aquatiques et des serpents qui chassent les très jeunes caïmans. D'après les études des alligators américains sauvages, plus de la moitié des jeunes seraient tués par des prédateurs.

Les caïmans adultes mangent des poissons (que l'homme ne mange pas), tels les poissons-chats cuirassés et certaines anguilles, ainsi que des espèces dangereuses, tels les piranhas. En outre, les caïmans adaptent leur régime aux ressources disponibles, ce qui est un atout dans un environnement où les ressources en eau et en nourriture varient beaucoup au cours de l'année : pendant la saison des pluies, les caïmans gagnent les marais et les forêts ; pendant la saison sèche, ils creusent les quelques mares qui restent et s'y rassemblent. Ce faisant, ils se fabriquent un habitat, mais ils offrent aussi un refuge aux poissons, aux amphibiens, aux invertébrés aquatiques et à diverses plantes aquatiques. Ces mares sont souvent les seules sources de nourriture aquatique, et les oiseaux migrateurs y trouvent des poissons et de petits invertébrés.



3. LES CAÏMANS COMMUNS, qui s'adaptent facilement à des habitats et à des régimes variés, sont pourtant menacés. Au Brésil, une étude récente a montré que le caïman commun a disparu de certaines régions où il abondait naguère. Ces animaux sont parfois longs de 2,5 mètres. La plupart des peaux légales de caïmans communs viennent du Venezuela, et la majorité des peaux de contrebande du Brésil.

Quand les caïmans ne sont pas dévorés par les boas ou tués par des maladies, ils vivent plus de 60 ans. Toutefois, la prédation humaine est sans conteste la menace la plus lourde : les animaux de taille moyenne sont tués pour être consommés, les animaux les plus grands le sont pour leur peau.

D'après un rapport de l'Union internationale pour la préservation de la nature, l'IUCN, les populations sauvages de caïmans déclinent dans la moitié des 16 pays où ils vivent. Les caïmans Jacaré, les caïmans à museau large, et les caïmans noirs disparaissent de tous les pays où ils vivent, parce que l'homme détruit leurs zones d'habitat et que les braconniers les traquent depuis près de 50 ans.

De nombreux animaux sauvages, y compris des caïmans, sont vendus vivants comme animaux de compagnie, ou sont tués pour leur viande, leur peau et d'autres sous-produits. Le commerce international de ces animaux est soumis à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (la CITES) et à diverses lois promulguées par les pays concernés. Les animaux sont classés en trois groupes : ceux de l'annexe I, dont le commerce international est interdit ; ceux de l'annexe II, dont le commerce n'est autorisé qu'avec les documents officiels ; ceux de l'annexe III, commercialisables sans limites. Le caï-